

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000

1900 À 2000 : 100 ANS...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assureurs particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique constructive de ses services.



Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)!
- QUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000

... POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL ...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assureurs particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique constructive de ses services.



Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)!
- QUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FY

RECHERCHEZ

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

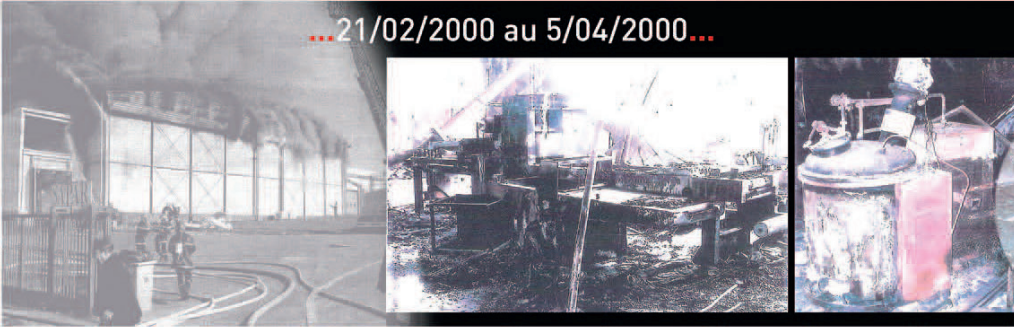
Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000

...21/02/2000 au 5/04/2000...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assurés particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique constructive de ses services.



Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|---|--------------|--|--|
| 1900 à 2000 : 100 ANS | POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL | 21/02/2000 au 5/04/2000 | 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE | COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ??? | ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE | 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS) | QUI FAVORISA | 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS | POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|---|--------------|--|--|

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FY

RECHERCHEZ

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000

...6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assurés particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique constructive de ses services.



Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|---|--------------|--|--|
| 1900 à 2000 : 100 ANS | POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL | 21/02/2000 au 5/04/2000 | 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE | COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ??? | ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE | 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS) | QUI FAVORISA | 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS | POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|---|--------------|--|--|

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHEZ

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000



...COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assureurs particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique qualitative sur ses services.

Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|--|--------------|---|--|
| 1900 à 2000 : 100 ANS | POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL | 21/02/2000 au 5/04/2000 | 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE | COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ??? | ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE | 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)! | QUI FAVORISA | 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ DEPUIS 14 ANS | POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|--|--------------|---|--|

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHEZ

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Qui sommes-nous ?

Sinistre
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

Sinistre
INCENDIE
21/02/2000

...ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE...

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour inciter les assureurs particuliers et entreprises, à distinguer un assureur garantissant une éthique qualitative sur ses services.

Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

La Cour d'appel de Paris par arrêt du 12 septembre 2003, a infirmé le jugement relatif à la résiliation des polices MMA, et a constaté un cumul de garanties incendie des deux compagnies.

FRANCE IARD et la MUTUELLE DU MANS ASSURANCES

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|--|--------------|---|--|
| 1900 à 2000 : 100 ANS | POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL | 21/02/2000 au 5/04/2000 | 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE | COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ??? | ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE | 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)! | QUI FAVORISA | 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ DEPUIS 14 ANS | POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE |
|-----------------------|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--|--|--------------|---|--|

CONTACT | MENTIONS LÉGALES

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Où sommes-nous ?

SINISTRE
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

SINISTRE
INCENDIE
21/02/2000

**...UN SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES
NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (depuis 17 ans)...**

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
de MEAUX**

1 - Ordonnance de référé du 9 février 2000 - n° 7300
et
2 - Ordonnance de référé du 3 mai 2000 - n° 23090
3 - Ordonnance de référé du 6 février 2002 - n° 7402
4 - Ordonnance de référé du 24 avril 2002 - n° 25702

SAPAR
contre
LES MUTUELLES DU MANS Assurances

2- Divergence d'intérêts
Le litige survenu dans l'aire SAPAR n'est malheureusement pas isolé.
Au cours des dix années écoulées, il est apparu dans la plupart des cas de dommages
ouverts par les assurances MMA et également par les assurances AXA et MMA.

**les MMA confrontées à une divergence
d'intérêts semblent avoir privilégié leurs
propres intérêts en minimisant les coûts
au détriment d'une juste application du
contrat souscrit par SAPAR.**

La confiance étant préalable
à la souscription d'un contrat,
ce site a été créé pour mettre
les assurés particuliers
et entreprises, à disposition
un assureur garantissant
une éthique satisfaisante
de ses services.

Dans ce site
sont exposés
des documents d'AXA
et MMA, des experts,
ainsi que des décisions
de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)
- OUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DETAIL NOTRE SITE

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Où sommes-nous ?

SINISTRE
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

SINISTRE
INCENDIE
21/02/2000

...QUI FAVORISA...

La confiance étant préalable
à la souscription d'un contrat,
ce site a été créé pour mettre
les assurés particuliers
et entreprises, à disposition
un assureur garantissant
une éthique satisfaisante
de ses services.

Dans ce site
sont exposés
des documents d'AXA
et MMA, des experts,
ainsi que des décisions
de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)
- OUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DETAIL NOTRE SITE

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA!

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Où sommes-nous ?

SINISTRE
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

SINISTRE
INCENDIE
21/02/2000

**...UN SINISTRE INCENDIE
LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ !... depuis 14 ans...**

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour mettre les assurés particuliers et entreprises, à disposition un assureur garantissant une éthique constante de ses services.

Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)!
- OUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAR-AXA-MMA.FR

RECHERCHER

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA!

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES

Où sommes-nous ?

SINISTRE
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

SINISTRE
INCENDIE
21/02/2000

**...POUR EN SAVOIR PLUS
VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE**

La confiance étant préalable à la souscription d'un contrat, ce site a été créé pour mettre les assurés particuliers et entreprises, à disposition un assureur garantissant une éthique constante de ses services.

Dans ce site sont exposés des documents d'AXA et MMA, des experts, ainsi que des décisions de justice.

- 1900 à 2000 : 100 ANS
- POUR CONSTRUIRE 3 GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL
- 21/02/2000 au 5/04/2000
- 6 SEMAINES POUR DÉTRUIRE
- COMMENT S'Y SONT-ILS PRIS ???
- ALORS QUE LES GARANTIES ÉTAIENT EN PLACE
- 1 SINISTRE DOMMAGES OUVRAGES NON INDEMNISÉ EN TEMPS VOULU (DEPUIS 17 ANS)!
- OUI FAVORISA
- 1 SINISTRE INCENDIE LUI MÊME NON ENCORE INDEMNISÉ... DEPUIS 14 ANS
- POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ EN DÉTAIL NOTRE SITE

STÉ DES PRODUITS AUGÉ ROGER

WWW.SAPAY-AXA-MMA.FY

RECHERCHER

Search here...

ASSURÉS :
Partagez vos expériences
avec AXA et MMA

UNE INVRAISEMBLABLE QUALIFICATION CRIMINELLE DE L'INCENDIE.
POUR FONDER LE REFUS DE GARANTIE DES ASSURANCES.

Qui sommes-nous ?

SINISTRE
DOMMAGES OUVRAGES
19/09/97

SINISTRE
INCENDIE
21/02/2000

La confiance étant préalable
à la souscription d'un
contrat, ce site a été créé
pour inciter les assurés
particuliers et entreprises, à
distinguer un assureur
garantissant une stricte
qualitative de ses services.



Dans ce site sont
exposés des
documents d'AXA
et MMA, des
experts, ainsi que
des décisions de
justice

CONTACT | MENTIONS LÉGALES